

## ÉTATS-UNIS

### La vigilance des Nations unies est essentielle pour empêcher les actes de torture et les mauvais traitements

Index AI : AMR 51/104/2005

ÉFAI

Vendredi 24 juin 2005

#### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amnesty International a souligné la nécessité pour les États-Unis d'ouvrir les portes de leurs centres de détention à travers le monde à des experts indépendants des Nations unies, après que ce pays eut exprimé son « *profond regret* » de n'avoir pas rendues possibles les visites aux détenus de la « *guerre contre le terrorisme* ». L'organisation a souligné l'importance de missions d'observation par des experts indépendants pour empêcher les actes de torture et mauvais traitements.

« *Non seulement les États-Unis n'ont pas mené d'enquête approfondie les concernant, mais ils n'ont pas non plus permis à des experts des droits humains externes de mener de mission d'observation indépendante*, a déclaré Amnesty International. *Ce type de mission est nécessaire. Moins il y a de contacts entre les détenus et le monde extérieur, plus les risques sont grands que des actes de torture ou autres formes de traitement cruel, inhumain et dégradant soient perpétrés. Ainsi que l'ont rappelé aux États-Unis les experts indépendants, aucun pays n'est au-dessus des lois internationales relatives aux droits humains.* »

Amnesty International appelle le Congrès américain à créer une commission chargée d'enquêter de manière approfondie et indépendante sur les pratiques et politiques des États-Unis en matière de détention et d'interrogatoires à travers le monde. Cette commission devra tenir compte de l'avis d'experts internationaux tels que l'expert des Nations unies chargé d'enquêter sur la torture, de façon à garantir son efficacité et d'apparaître comme impartiale aux yeux du monde.

« *Autoriser un accès total aux experts des Nations unies est essentiel pour assurer la crédibilité internationale d'une telle enquête*, a déclaré Amnesty International.

« *Se soustraire au droit international et refuser à des détenus l'exercice de droits fondamentaux n'apportera pas la sécurité aux États-Unis. Il est temps pour les États-Unis de se ré-engager totalement aux côtés de la communauté internationale en faveur du respect*

*des règles relatives aux droits humains que les États-Unis ont contribué à forger.* »

Amnesty International intensifie son action pour combattre la torture et autres traitements cruels, inhumains ou dégradants. L'organisation lance le 26 juin, Journée internationale de soutien aux victimes de la torture, une campagne contre le recours à la torture et aux mauvais traitements dans le cadre de la « *guerre contre le terrorisme* », afin de rappeler qu'il est essentiel de réaffirmer l'interdiction totale de tels actes. ●

#### Notes aux rédacteurs :

La déclaration faite par les rapporteurs spéciaux des Nations unies sur la torture, le droit à la santé, l'indépendance des juges et des avocats et par la présidente du groupe de travail sur les détentions arbitraires peut être consultée (en anglais) à l'adresse suivante : <http://www.unhchr.ch/hurricane/hurricane.nsf/vie/w01/C76205166535E5C6C125702900491440>

Les recommandations-clés d'Amnesty International concernant la prévention de la torture et des mauvais traitements intitulées [Programme en 12 points pour la prévention des actes de torture et des autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants commis par des agents de l'État](#) (index AI : ACT 40/001/2005) peuvent être consultées sur le site de l'organisation.

Pour plus d'informations concernant la campagne d'Amnesty International contre la torture, vous pouvez consulter le site <http://www.amnesty.org/stoptorture>

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>